



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23862

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2025

ÉDITÉ LE 22/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 19/07/2007
164 900

Raison sociale : ENTREPRISE BICHOT

209 RUE JEAN MERMOZ
76190 SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1977 B 285

Téléphone : 02 35 95 55 12

Fax : 02 35 95 30 37

Siret : 975 980 103 00033

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 114469 OY 02

E-mail : helene.martin@bichotenerxia.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010125749704

Responsabilité légale :
CONCEPT UNIVERS ENERGIE (804 894 756) / MOUSSE ROMUALD PRÉSIDENT /
MOUSSE ROMUALD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010125749704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 69

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	14/12/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.